

1^{er} Conseil d'école
Année scolaire 2022-2023 le 20/10/2022

École élémentaire publique Étienne Jules Marey Rue du 6 septembre 1944 71150 Chagny
03-85-87-30-87 / 0711728T@ac-dijon.fr

Personnes présentes :

Mairie : M. Laurent (Maire)

Communauté d'agglomération : M. Roy, vice-président

DDEN : M. Poigeault

Enseignant référent : M. Thiery

Délégués de parents : Mme Amet, Mme Beninger, Mme Bertrand, Mme Bidalot, Mme Bienfait, M. Chaumard, Mme Christophe, M. Da Silva, Mme Ferragne, M. Fouquet, Mme Labry, Mme Ollier, M. Petitjean et Mme Maillier.

Enseignants : Mme Mathey Amélie (CP A), Mme Emile Marie (CP B), Mme Gibaud Tiffany (CP C), Mme Chaumont Gaëlle (CE1 A), M. Brocot Flavien (CE1 B), Mme Varela Anne (CE2 B), Mme Alexandre Véronique (CM1 A), Mme Gaillard Barbara (CM1 B), Mme Jobard Lysa (CM1B et CP C), Mme Babel Céline (CM2 B) et Mme Majoli Blandine (CM2 A), Mme Bourgeon (ULIS B), Mme Falconnet (ULIS A) et M. Jarrige (RASED).

Mme Desmarais Nathalie, directrice

AESH : Mme Fernandes Patricia

Excusés : Mme Cognard (adjointe à la mairie), Mme Baudrand (conseillère municipale), Mme Eps (directrice du périscolaire), Mme Bertrand (déléguée de parents), Mme Revault Marie (brigade), Mme Garnier Emmanuelle (CE2 A), Mme Murkowski Christelle, Mme Barradi Fayrouz, Mme Rosier Claire, Mme Vernaton Audrey, Mme Maessen Nicole, Mme Greninguey France, Mme Ronchi Rebecca (AESH).

1. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Règlement intérieur du Conseil d'école :

Les membres de droit :

Le directeur d'école (président), le Maire et un conseiller municipal, les enseignants de l'école, un enseignant du RASED, les représentants de parents d'élèves, le DDEN, l'Inspecteur de l'Éducation nationale.

Les attributions :

- Vote le règlement intérieur, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- Donne son avis sur : les actions pédagogiques, le projet d'école, l'utilisation des moyens alloués, l'intégration des enfants porteurs de handicap, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène, la sécurité et les APC.

Résultats des élections du 08/10/2022 :

11 élus titulaires et 3 élus suppléants.

Titulaires : Mme Amet, Mme Beninger, Mme Bertrand, Mme Bidalot, Mme Bienfait, M. Chaumard, Mme Christophe, M. Da Silva, Mme Ferragne, M. Fouquet, Mme Labry

Suppléants : Mme Ollier, M. Petitjean et Mme Maillier.

407 inscrits, 215 votants, 20 nuls.

Taux de participation : 52,82 % (contre 55,39 % en 2021)

2. Vote du règlement intérieur de l'école.

Lecture du règlement et explications sur les points qui ont changé.

Règlement : Voir Annexe 1 (règlement 2022-2023).

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité.

3. Point sur la rentrée scolaire 2022.

L'équipe :

Pas de nouveaux enseignants, l'équipe reste stable.

16 enseignants dont une brigade (remplaçant) et une directrice.

RASED : le poste de psychologue scolaire n'est pas pourvu ce qui engendre des difficultés au niveau du suivi des élèves. Un nouveau maître E : M. Sébastien Jarrige.

9 AESH

Les élèves :

245 élèves (au 20/10/22) répartis dans 11 classes et 2 dispositifs ULIS (238 en 2021-2022 et 244 en 2020-2021)

Moyenne : 22,3 élèves par classe.

Le choix a été fait lors des répartitions de privilégier les élèves de CP au niveau du nombre d'élèves par classe.

Les points positifs de la rentrée :

- Les travaux demandés ont été réalisés à temps bien que les agents aient eu un autre gros chantier pendant l'été : installation d'un bidet, installation de la fibre, acquisition de capteurs de CO2.
- Le livre numérique de présentation de l'école pour les CP fonctionne toujours très bien pour rassurer les nouveaux élèves.
- Rentrée décalée (8h30 CE1-CE2-CM1-CM2-ULIS A et B / 8h40 CP). La formule a bien fonctionné. Les parents demandent un code couleur pour indiquer les classes ou un affichage sur les vitres en face de chaque rang.
- Récréations décalées maintenues avec une nouveauté, une fois par semaine les CP croisent toutes les autres classes. De plus des jeux de cour ont été mis en place les après-midis.
- Commandes de papeterie arrivées rapidement avec le nouveau fournisseur : Bourgogne Papeterie.

Les points négatifs de la rentrée :

- Pas de « grand-ménage » pendant les vacances d'été et ménage non fait entre la pré-rentrée des enseignants et la rentrée des élèves.
- Pas de papier toilette dans les WC de la cour le jour de la rentrée.

Évaluations nationales CP-CE1 :

Un nombre assez important d'élèves « fragiles » ou « à besoins particuliers » dans les deux niveaux.

Les enseignants s'interrogent sur cette évolution : Covid ?

RASED : Le maître E, M. Jarrige est arrivé cette année sur le poste. Il travaille avec des élèves en petits groupes ou en individuel. Il a pu évaluer tous les élèves à besoins en début d'année scolaire. Il aide essentiellement des élèves de cycle 2 mais a pu dégager quelques créneaux pour des CM1 en période 1.

APC : les mardis et jeudis sur le temps méridien ou après la classe.

Cours EILE : le cours d'Arabe, 10 élèves, a lieu le jeudi de 16h30 à 18h15 avec M. Abbou Jaouad et le cours de Portugais, 20 élèves, le vendredi de 16h30 à 18h15 avec Mme Goncalves.

4. Fonctionnement du périscolaire et accueil des élèves en situation de handicap.

Où en est l'installation de la sonnette au portail blanc ? M. Laurent et M. Roy indiquent qu'une double commande école/péri-scolaire est compliquée à mettre en place. La directrice rappelle que seul le périscolaire est concerné, l'entrée dans l'école se faisant côté « bureau » pendant les heures scolaires. Au final, l'installation d'une sonnette

uniquement pour le péri-scolaire côté place Marcel Charollais devrait pouvoir se faire rapidement.

La directrice indique que les échanges avec Mme Eps se passent bien. Des projets communs se mettent en place (spectacle de l'école en juillet 2022).

Une formation sur la gestion du handicap est prévue pour les animateurs du péri-scolaire.

Demande de fermer le portail avant 8h20 afin que les familles ne pensent pas que le temps d'accueil de l'école est commencé.

Demande de ne pas envoyer d'élèves dans les couloirs de l'école ou à l'ascenseur sans accompagnateur hors-temps scolaire.

Notification AESH sur le temps périscolaire :

4 AESH devraient travailler sur le temps méridien (notifications MDPH).

La communauté d'agglomération a été avertie en fin d'année scolaire dernière. Une réunion a eu lieu le 12/09 en présence de M. Thiery (enseignant référent) , Mme Amendola (coordonnatrice du PIAL), Mme Boissard (responsable du temps péri-scolaire), Mme Eps (directrice du péri-scolaire) et Mme Desmarais (directrice de l'école). Cette réunion n'a pas abouti à des recrutements.

L'Inspecteur de l'Education nationale, M. Perrin, a également demandé à rencontrer les responsables de la Communauté d'Agglomération, sa demande est restée sans réponse à ce jour.

La directrice insiste sur le fait que ces notifications doivent être honorées. Les élèves porteurs de handicap ont besoin de ces aides. Une élève ne fréquente pas l'école l'après-midi faute de prise en charge sur le temps méridien.

M. Thiery, enseignant référent indique que c'est à la Communauté d'agglomération de recruter.

Les AESH présentes dans l'école pourraient être intéressées par ce temps de travail supplémentaire à condition que les modalités de rémunération soient à la hauteur du travail fourni.

D'autres personnes ont postulé par courrier mais n'ont pas reçu de réponse.

Le PEH (pôle enfance handicap) va venir observer les prises en charge sur le temps méridien afin d'aider à l'inclusion.

La directrice indique que les familles des élèves porteurs de handicap sont de plus en plus mécontentes de la gestion de la situation. M. Roy « va suivre la situation de près ».

5. Evaluation d'école

Rappel du principe (déjà présenté en juin).

Présentation des 4 domaines de l'évaluation.

Demande de parents volontaires parmi les délégués.

6. Projets

Ecole :

Mise en place du Conseil d'élèves. Les délégués de classe se réunissent une fois par période.

Premiers retours :

Ecole : beaucoup de petits conflits pendant les récréations + demande d'un terrain en gazon pour le foot.

Péri-scolaire : qualité des repas + trop de punitions

Sur le temps scolaire, des projets vont être menés afin de réduire les conflits : augmenter les jeux de cour, faire intervenir des médiateurs, installer un coin lecture.

Festival de cirque la planche à clous à Rully: les CP et CE1 n'ont pas pu s'y rendre suite à un problème de réservation de bus. Les CE2, CM1 et CM2 y sont allés l'après-midi et ont beaucoup apprécié.

CROSS solidaire ELA : il a eu lieu le vendredi 14 octobre. 302 km parcourus. Encore une belle réussite.

Travail en chant chorale sous la baguette de Mme Falconnet : Hymne à la joie travaillé en CM2 pour le 11 novembre + Chants de Noël le 16/12 autour de 16h.

7. Travaux et sécurité

Les demandes de travaux:

- Installer une ouverture de porte qui permette de quitter le bureau.
- Tracer de nouvelles lignes dans la cour.
- Installer des brises-vues sur les grilles de l'école.
- Revoir l'ensemble des thermostats des classes.
- Demande de la clé du portail donnant sur le terrain de foot devant les immeubles.

Les parents délégués indiquent que des voitures se garent, à l'accueil de l'école, sur les trottoirs rue du 6 septembre 1944 (en face du parc) ce qui empêche le passage à pied ou avec une poussette et crée un danger (passage des familles sur la route). La municipalité devrait mettre en œuvre des travaux de sécurisation en 2024.

Lavage de mains : le prix des essuie-mains en papier ayant beaucoup augmenté et l'approvisionnement étant très compliqué, des torchons de mains vont être remis dans les classes. Ils seront changés dès qu'ils seront trop humides et lavés chaque jour. Pour l'instant, pas de changement dans les toilettes.

Exercice incendie : réalisé le 27/09/2022

Les portes donnant sur l'extérieur (avec molette) demandent plusieurs secondes pour être ouvertes par les élèves.

Demande de formation pour activer le désenfumage.

Les portes coupe-feu n'ont pas fonctionné sur l'ensemble des étages.

Exercice Intrusion : Il sera réalisé en période 2 avec l'aide du lieutenant de gendarmerie.

8. Remerciements

- A M. Laurent et aux élus pour les travaux, l'aide pour le CROSS, le prêt de salle et l'écoute apportée lors de difficultés.
- Aux parents qui ont aidé à préparer les élections.
- A M. Labry pour sa proposition d'associer des familles à l'action pour l'aide aux élèves Dys.
- Aux parents d'élèves qui ont apporté leur aide lors du Cross et à ceux qui ont donné des livres pour la cour.
- A M. Fouquet pour le don de casques anti-bruits à la cantine.

Fin de la réunion à 20h48

Chagny, le 17/11/2020

Les secrétaires de séance,
Mmes Babel et Gaillard

La directrice,
Mme Desmarais